

PROCÈS-VERBAL

Sous-comité du CA au CSFP

Le 22 novembre 2021
19h (TN) - 18h30 (Labrador)

Sous-comité Finances

Membres : M. Michael Clair, M. Denis Michaud, M. Charly Mini, Mme Kim Christianson, M. Peter Smith

Présents : M. Michael Clair, M. Charly Mini, Mme Kim Christianson, M. Peter Smith, M. Daniel Taïeb

Absents : Denis Michaud

Mandat du travail (objectif du sous-comité) :

A. Appuyer la direction générale de l'Éducation dans les finances

B. Comprendre les finances avant de présenter au CA

C. Préparer les résolutions pour le CA

1. Appel des membres

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Situation financière

Quelles sont les grandes lignes du rapport financier ?

-Le montant de l'allocation PLOÉ (Programme des langues officielles en éducation) alloué par le gouvernement pour 2021-22 n'est pas encore connu.

Cela pourrait largement influencer sur le budget si la flexibilité accordée en 20-21 n'est pas renouvelée, comme pour les achats informatiques (qui sont normalement exclus de cette enveloppe). Cela pourrait également avoir un impact sur le maintien en poste du technicien informatique et de la spécialiste des politiques.

-On ne sait toujours pas si nous pourrions disposer du surplus dans les frais de fonctionnement de nos écoles (« utilities » en anglais) enregistré en 2020-2021. Si le gouvernement n'exige pas le remboursement du surplus (58 000\$) la marge de manœuvre du CSFP sera plus grande. Cela dépendra des modalités de la nouvelle politique du gouvernement sur le financement des coûts d'opération.

-Le CSFP a bénéficié d'une excellente collaboration avec le ministère des Transports et Infrastructures (T&I) depuis maintenant 2 ans. Nous sommes confiants qu'il pourra nous appuyer sur nos projets de rénovation majeurs dans nos 6 écoles. T&I nous accorde également un budget pour nos contrats de service qui nous permet d'organiser des rénovations mineures dans nos écoles et de les financer.

-Le CSFP tente de réaliser de nouveaux revenus de location en transférant plus de personnel administratif du siège social en dehors du Centre des Grands-Vents. Si de nouveaux locataires extérieurs peuvent être trouvés, le CSFP pourrait engranger entre 12k et 14k \$ additionnels. D'autres mesures de restriction de coûts seront considérées et appliquées plus tard cette année.

-L'amortissement donne l'impression d'un déficit, mais c'est fictif. Nous détenons plus d'actifs et moins de passifs.

-Le budget : notre demande de budget pour l'année à venir est de 12,2 M \$.

-On est donc très stable au niveau financier, le déficit est écarté temporairement grâce, entre autres, aux restrictions dues à la pandémie. Le bilan global est toutefois mitigé. Car oui, nous améliorons notre santé financière, mais cela est au détriment de certaines embauches que nous n'avons pas pu réaliser ou de déplacements non effectués, notre politique nouvelle étant de favoriser les réunions virtuelles.

-Par ailleurs, dégager du surplus ne veut pas dire que l'on peut faire ce que l'on veut avec les différentes enveloppes. Par exemple, nous aimerions répondre à la demande de supprimer les classes multi-niveaux mais on ne peut le faire car c'est le Ministère de l'Éducation qui détermine le nombre d'enseignants qu'on peut embaucher, d'après une formule que nous ne pouvons pas changer.

8. Varia

Fin de la réunion.

Préparé par Daniel Taïeb